



La campagne d'affichage du Conseil général dénonçant la réforme territoriale jugée légale

(21/10/2010 12:40)

La campagne d'affichage institutionnelle « Avec ou sans le Conseil général ? », lancée par le Val d'Oise en 2009 sur les culs de bus et qui « avait vocation à informer de manière illustrée les valdoisiens sur les risques de la réforme territoriale voulue par le Gouvernement Sarkozy », vient d'être jugée légale. La droite valdoisienne, par le biais du maire UMP de Franconville Francis Delattre, qui avait déposé une requête auprès de cette instance, a été déboutée par le tribunal administratif de Cergy. « Ce dernier ne s'est pas prononcé sur le fond mais uniquement sur son impossibilité à suspendre une campagne publicitaire » tient à préciser Francis Delattre.



Les dépenses du Conseil général du Val d'Oise en matière de communication reviennent sur le devant de la scène. Après avoir fait beaucoup parler lors de la campagne des élections régionales notamment, la campagne d'affichage « Avec ou sans le Conseil général ? » vient d'être « validée » par le Tribunal administratif de Cergy. « Toujours dans sa volonté de dénoncer en permanence la moindre action de la majorité de gauche du conseil général, toute la droite valdoisienne d'abord s'y était mise et jusqu'au secrétaire général de l'UMP Xavier Bertrand exhibant rageusement une de nos affiches » rappelle la gauche. Mais cette « validation » du tribunal est contestée par le maire de Franconville. « Contrairement aux allégations du groupe socialiste du Conseil général du Val-d'Oise s'efforçant de se réjouir de la décision du Tribunal Administratif, ce dernier ne s'est pas prononcé sur le fond mais uniquement sur son impossibilité à suspendre une campagne publicitaire, même si celle-ci était manifestement dénigrante et « désinformante » sur un projet de loi

sur les collectivités territoriales et annonçant entre autres, la suppression des départements ! » s'insurge Francis Delattre dans un communiqué.

Le Conseil général dépense « des millions d'euros dans sa communication politique »

L'élU UMP rappelle que « tout citoyen a le droit de s'interroger sur une Assemblée qui prétend ne plus pouvoir payer le RSA alors qu'elle dépense des millions d'euros dans sa communication politique » comme il a le droit de s'interroger « sur une réforme dite de « Contractualisation des

aides » qui a pour résultat, aujourd'hui, de priver pendant un an, un certain nombre de villes de tout cofinancement pour 2010. »

Toujours à l'offensive, Francis Delattre *« vient d'ajouter un nouveau boomerang à sa panoplie »* estime la gauche valdoisienne, qui annonce sa volonté de poursuivre le combat contre cette réforme *« qui vise clairement à faire disparaître les départements »*. *« Nous, nous continuerons inlassablement à dénoncer une très mauvaise réforme qui, loin de clarifier l'organisation territoriale aurait pour conséquence immédiate d'interdire au conseil général par exemple toute aide à l'investissement au profit des communes ou toutes les aides apportées aux associations de toute nature »* explique le groupe de la majorité, qui estime que les candidats de droite *« devront justifier leur aveuglement coupable devant les électeurs »* lors des cantonales de mars 2011. Des attaques en règle écartées du revers de la main par le maire de Franconville. *« Il m'est particulièrement agréable de recevoir des leçons d'éthique du groupe socialiste du Conseil général du Val-d'Oise qui s'est accroché à la présidence du département au mépris des règles les plus élémentaires de la démocratie »* commente Francis Delattre.

La campagne pour les élections cantonales a bel et bien commencé.

http://www.vonews.fr/article_11184

©vonews - Oct 2010